

Notice Descriptive Succincte

1_ SITUATION ET PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Le projet est situé sur le lot C1.1 – ZAC SUD CHANTERAINES à GENNEVILLIERS (92).

Il a pour but de créer :

- Un parking public de remisage de véhicules léger de 568 places sur 7 niveaux en superstructure et 1 niveau en infrastructure ;
- Un espace de restauration de 250m² en RDC sur la rue T. Edison (livré brut) ;
- Deux espaces tiers-lieu réunissables de 90m² chacun en RDC sur la rue T. Edison (livré brut) ;
- Un city stade de deux terrains de 20x10m chacun au R+6 de l'aile Ouest.
- Une toiture biosolaire avec végétalisation semi-intensive de type SOPRANATURE des Ets SOPREMA ou équivalent sur l'aile Nord et Est
- Un jardin en patio et des cours anglais à R-1 largement plantées

Deux circulations principales avec ascenseur et escaliers permettent de desservir l'ensemble des niveaux de stationnement (au Sud-Ouest et au Nord-Est). Les deux autres circulations constituent uniquement des issues de secours avec escalier (au Nord-Ouest et au Sud-Est).

Le city-stade en toiture aura son propre accès (ascenseur + escalier) situé au Sud-Ouest également.

L'entrée des véhicules se fera via la rue du Vieux Chemin de Saint-Denis au Sud-Est.

Un local vélo de 66 emplacements sera mis à disposition des usagers de la Centrale de mobilités, à RDC près du Hall d'entrée au Sud-Ouest.

Le parking sera largement ventilé à tous niveaux, y compris infrastructure, et son ossature sera de conception classique en béton armé et béton précontraint sur une trame poteau-poutre formant portiques, une sur largeur formant la rampe.

2_ GROS ŒUVRE & STRUCTURE

Le bâtiment s'inscrit dans une forme en U de $\approx 70\text{m} \times 51\text{m}$. La trame principale est de $\approx 15\text{m}$ dans le sens de la largeur et de $\approx 7,50\text{m}$ dans le sens de la longueur et forme 3 ailes : ouest, nord et est.

Le niveau général pour cette phase du Projet est fixé à 30,40 NGF pour le niveau PB RDC PARKING et 29,40 NGF pour le niveau PB ESPACE RESTAURATION / TIERS LIEU.

Le niveau des PHEC est de 29.55 NGF. Le niveau R-1 est réputé inondable.

L'ensemble de la structure du parking est stable au feu 1h30 et coupe-feu 1H30.

Les planchers du parking sont prévus en dalles pleines de 21 cm d'épaisseur + forme de pente transversale à 1% ramenant les eaux de lavages du parking et les eaux de pluies du niveau 6, vers les files intérieures de poteaux.

Leurs finitions seront :

- soit en béton polie et ciré,
- soit avec chapes lisses avec pentes pour les sols recevant une étanchéité résine ou asphalte ou les locaux avec siphons de sols,
- soit finition lisse pour les toitures terrasse avec étanchéité,
- soit finition bouchardée avec chevrons tirés au fer sur les rampes.

3_ TRAITEMENT DES FACADES

Pose d'un bardage en lames bois d'essence Robinier (origine France) en bois massif et/ou lamellé-collé et ossature secondaire sur les 3 ailes du bâtiment.

Principe de mise en œuvre :

- Entre axe : variable, environ 60cm.
- Section des lames : épaisseur de 20cm, profondeur 40cm.
- Hauteur des lames : hauteur d'étage (2.70m environ), selon inclinaison

Fixation / ancrage :

- Les lames sont fixées par des éléments métalliques (en acier inoxydable ou galvanisé) sur une structure support métallique elle-même en, acier inoxydable ou galvanisé,
- Les éléments porteurs sur lesquels se fixent la structure secondaire sont les poutres périphériques en béton armé faisant office de garde-corps.
- La fixation des lames sur les éléments béton s'effectue SUR CHANT

Mur en béton matricé lasuré, de type Entreprise RECKLI ou équivalent, ponctuellement sur les circulations verticales non recouvertes par les lames de bois.

4_ PEINTURE

Peinture époxy et marquage des places de stationnements et de signalétique horizontale et verticale.

Peinture et signalétique dans les circulations verticales.